

Mémo : Devenez assistant d'études

Les assistants d'études sont des étudiants volontaires pour accompagner les étudiants en situation de handicap dans leur parcours d'études. Une fois leur candidature déposée, ils sont recrutés en fonction des besoins identifiés.

Profil recherché :

- Etudiant inscrit à l'Université de Strasbourg
- Compétences/qualités souhaitées : avoir un intérêt pour la relation d'aide, une posture empathique et une qualité d'écoute, être fiable. Une connaissance des handicaps serait un plus.

Mission et descriptif des activités (selon les besoins définis) :

- Prise de notes manuscrite et/ou dactylographiée et transmission des cours (**voir guide – prise de notes**)
- Tutorat pédagogique et/ou méthodologique (**voir guide – tutorat**)
- Aide aux déplacements sur les campus et/ou à proximité
- Aide à l'installation, à la manipulation en cours (TD)
- Recherche en bibliothèque
- Aide à la communication/à l'intégration dans le groupe
- Scan/photocopies de livres et/ou documents
- etc

Informations pratiques :

- Période et durée du job : année universitaire 2025/2026
- Localisation du job : les campus de l'Université de Strasbourg
- Formation : un temps formatif et des temps de supervision seront assurés en cours d'année universitaire
- Rémunération : Smic horaire (voir barème ci-après) + 10% congés payés | sur la base des heures effectuées)

Contacts

Pour toute question relative au contrat de travail, à la déclaration des heures, à la rémunération...



svu-etudiants-vacataires@unistra.fr

Pour toute question sur votre activité



svu-handicap@unistra.fr

Etapes (candidature/recrutement)

1. Pour postuler, merci de remplir le formulaire en ligne : <https://recrutement-mission-handicap.unistra.fr>
2. Votre candidature sera retenue selon les besoins identifiés pour chaque étudiant en situation de handicap.

- Une fois votre candidature retenue, vous recevez les documents à renseigner de la part de l'agent en charge de la gestion des contrats et des heures avec la liste des pièces justificatives à joindre, pour établir votre demande de contrat. Vous envoyez ces pièces **en un seul mail à l'adresse :**
svu-etudiants-vacataires@unistra.fr;
- Vous signez votre contrat et vous récupérez votre exemplaire une fois celui-ci signé par toutes les parties.
- Vous complétez chaque mois votre déclaration d'heures et la retournez de suite à :
svu-etudiants-vacataires@unistra.fr;
- Vous recevez un état d'heures à signer. Une fois signé par vos soins, cet état d'heures sera mis en paiement.

Pièces justificatives à joindre **obligatoirement pour la constitution du contrat de travail (à envoyer en un seul mail) :**

- Certificat de scolarité 2025-2026
- un scan de votre carte vitale (attention : un certificat de l'assurance maladie ne suffit pas) ou pour les étudiants étrangers européens un scan de votre carte européenne d'assurance maladie
- un exemplaire de votre relevé d'identité bancaire
- un scan de votre carte d'identité nationale ou de votre passeport.

N'oubliez pas les documents qui vous ont été envoyés par l'agent en charge de la gestion des contrats et des heures :

- Attestation sur l'honneur 2025-2026
- Fiche de renseignements
- FR Vacataires

ATTENTION : votre contrat ne débutera qu'à réception des documents.

Barèmes de rémunération

Type d'aide	Heures effectuées	Heures rémunérées
Aides pédagogiques		
Prise de notes	2	1
Tutorat pédagogique et/ou méthodologique	1	1
Recherche en bibliothèque	1	1
Photocopies/scan de livres/documents	1	1
Aide à la manipulation (TD)	1	1
Aides spécifiques		
Aide à l'installation	Forfait journalier	1
Aide aux déplacements sur le campus, dans les bâtiments, au repérage, (trajets domicile si proche du campus/lieu d'étude, accompagnement au resto U)*	Forfait journalier	1
Aide à l'intégration, à la communication	1	1

* à définir au cas par cas en fonction de la situation/des besoins spécifiques de l'étudiant en situation de handicap

[Lien vers une vidéo youtube
présentant un binôme
d'étudiant en situation de
handicap et d'assistant
d'études](#)

